

John Bell

John Bell est professeur de droit à l'Université de Cambridge. Il a été professeur invité aux universités de Paris 1, de Paris 2, d'Aix-en-Provence et de l'université du Maine. Ses principaux travaux portent sur le droit comparé. La méthodologie juridique, le droit des obligations et le droit public (en particulier les principes généraux du droit administratif et du droit constitutionnel) sont ses principaux champs d'intérêt. Ses études en cours s'inscrivent autour de trois axes de recherche : les sources du droit, le droit constitutionnel français et le droit allemand de la responsabilité civile.